



## **Que faire face à la police ? Guide CGT**

samedi 1er avril 2023, par [CGT educ'action](#)

**Face aux régressions sociales, les militant·e·s de la CGT sont à l'offensive et de tous les combats. Le gouvernement et le patronat nous ont « déclaré la guerre » parce que nous n'acceptons pas d'accompagner ces régressions. En criminalisant toutes les formes d'actions syndicales, ils tentent de nous faire taire.**

Chaque année, la répression contre toute forme de contestation sociale est toujours plus dure et brutale. Les lois pénales successives ne font que renforcer toute forme de criminalisation de l'action militante afin d'étouffer les mouvements sociaux. Pour la CGT, il est nécessaire de combattre et dénoncer ces violences qui s'abattent sur les militant·e·s.

Connaître ses droits permet de résister et de déjouer toute stratégie d'intimidation et de pression. Ne lâchons rien sur ces questions-là.

Pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales !

**Téléchargez notre guide "Militant.e face à la police" ci-dessous :**



Retrouvez également [ici notre guide "Militant.e face à la justice"](#)